

TRAVAUX DE LA CHAIRE ARCHITECTURE INTERNATIONALE
DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Les publications de la Chaire Architecture internationale du financement du développement (AIFD)

↳ Sommet pour un nouveau pacte financier mondial
22 juin 2023, Paris

Table des matières

Finalités et destinataires du financement public du développement.....3

Comment atteindre les pays vulnérables ?

13 mars 2023, Paris

De multiples fonds climat ou environnementaux : Quel rôle pour les banques multilatérales de développement ?.....6

17 mars 2023, Paris

Diversification et fragmentation du financement public du développement.....6

4 avril 2023, Paris

Éviter une nouvelle crise de la dette : ingénierie financière ou dynamique de développement ?.....8

7 avril 2023, Paris

Comment mobiliser les investissements privés internes et internationaux au service d'une croissance durable des pays pauvres et vulnérables.....8

22 mai 2023, Paris

À la base d'un « pacte financier ». Réformer la conditionnalité et les procédures, accroître l'efficacité des financements publics ?.....11

26 mai 2023, Clermont-Ferrand

FINALITÉS ET DESTINATAIRES DU FINANCEMENT PUBLIC DU DÉVELOPPEMENT. COMMENT ATTEINDRE LES PAYS VULNÉRABLES ?

13 mars 2023, Paris

Financer des politiques mondiales : mais pourquoi donc ?

➔ **Jean-Michel Severino & Sylviane Guillaumont Jeanneney**

Document de travail Ferdi, 2 mars 2023

RÉSUMÉ

Les flux financiers publics à destination des pays en développement répondent à une multitude de finalités, dont le nombre croissant a entraîné avec le temps, un paysage institutionnel du financement international peu cohérent. Le morcellement institutionnel a de profondes conséquences sur l'efficacité des politiques. Partant de l'acquis de l'aide publique au développement, notre réflexion s'attache à clarifier les finalités de l'action collective planétaire, en distinguant trois grands objectifs : assurer la convergence des revenus entre les pays en développement et les pays industrialisés ; assurer un socle de solidarité mondial ; lutter contre les maux publics globaux. Cette cartographie nous permet de présenter une première esquisse de ce que pourrait être un recensement des flux financiers internationaux selon une nouvelle nomenclature qui serait collectivement acceptée par les bailleurs et les destinataires des flux. Mais comme il existe des chevauchements entre les objectifs, il n'est pas possible de rigoureusement séparer les objectifs de croissance, de redistribution et de gestion des biens publics mondiaux. Nous proposons des procédures un peu plus complexes mais néanmoins gérables de suivi des flux internationaux.

À lire sur www.ferdi.fr

Severino, J-M., Guillaumont Jeanneney S. (2023) « Financer des politiques mondiales : mais pourquoi donc ? » Ferdi Document de travail P317, mars.

Juger de l'efficacité des financements en fonction de leurs finalités : quatre arbitrages de la coopération internationale pour le développement

➔ **Sylviane Guillaumont Jeanneney**

Document de travail Ferdi, 25 mai 2023

RÉSUMÉ

Les objectifs de la coopération internationale pour le développement ont connu au cours des dernières décennies de profonds bouleversements. Aux finalités traditionnelles constituées par le combat contre la pauvreté et le développement des pays moins avancés s'est ajoutée la promotion des biens publics mondiaux. C'est en fonction de l'ensemble de ces finalités que le présent article

tente d'évaluer l'efficacité de cette coopération, à travers les quatre arbitrages auxquels elle est confrontée : arbitrage entre le développement ou la convergence des économies et le bien-être immédiat des plus pauvres ; entre ce développement et la préservation des biens publics mondiaux ; entre les actions préventives et les actions curatives ; entre l'intérêt des pays aidés et celui de la communauté internationale.

À lire sur www.ferdi.fr

Guillaumont Jeanneney S. (2023) « Juger de l'efficacité des financements en fonction de leurs finalités quatre arbitrages de la coopération internationale pour le développement », Ferdi Document travail P327, mai.

Financer des politiques mondiales : mais pour qui ? Prendre en compte la vulnérabilité des pays



Patrick Guillaumont

Document de travail Ferdi, 9 mars 2023

RÉSUMÉ

Le fléchage du Sommet sur le financement des pays vulnérables ou de la lutte contre la vulnérabilité met en lumière le fait que l'allocation entre pays de financements concessionnels doit être examinée en même temps que la mobilisation de nouvelles ressources. La présente note dégage quatre principes : (i) les pays finalement destinataires de ces financements ne peuvent être identifiés seulement par l'appartenance à des catégories de pays : l'allocation à l'intérieur des catégories est aussi importante que l'éligibilité aux financements ; (ii) la vulnérabilité des pays, si elle est convenablement définie, est un critère majeur pour l'évaluation de leurs besoins, sans pouvoir être le seul critère d'allocation, ni même d'éligibilité ; (iii) la vulnérabilité à prendre en compte doit être multidimensionnelle et pas seulement liée au changement climatique ; (iv) les critères d'allocation doivent être adaptés aux objectifs des instruments financiers, ce qu'illustre en particulier le cas des financements « climat ».

À lire sur www.ferdi.fr

Guillaumont P. (2023) « Financer des politiques mondiales : mais pour qui ? Prendre en compte la vulnérabilité des pays », Ferdi Document de travail P319, mars.

Prendre en compte la vulnérabilité dans la répartition mondiale des financements concessionnels



Patrick Guillaumont

Note brève Ferdi, 6 avril 2023

RÉSUMÉ

Dans la préparation du sommet de Paris la question de la mobilisation de nouvelles ressources pour le financement du développement et des biens publics mondiaux retient beaucoup plus l'attention que la façon dont ces fonds nouveaux, comme les anciens, sont alloués entre les pays. S'il doit y avoir un pacte financier c'est bien avec des pays pour qui compte ce qui leur sera alloué. Sont visés en

priorité les pays qui à des degrés variés sont vulnérables aux chocs exogènes, externes ou naturels chocs dont l'ampleur et les conséquences sont de plus en plus importantes.

À lire sur www.ferdi.fr

Guillaumont P. (2023) « Prendre en compte la vulnérabilité dans la répartition mondiale des financements concessionnels », Ferdi Note brève B246, avril.

Pourquoi il n'est pas opportun de créer une catégorie générale de pays vulnérables



Patrick Guillaumont

Note brève Ferdi, 26 avril 2023

RÉSUMÉ

Dans le cadre de la préparation du Sommet de juin sur le financement la question a été posée de savoir s'il ne faudrait pas créer ou recommander la création d'une catégorie de « pays vulnérables ». Il faudrait d'abord se demander qui aurait la responsabilité de créer cette catégorie pour qu'elle fasse autorité. Seules les Nations unies ont la légitimité pour le faire et une réponse négative a déjà été donnée quand la question y a été posée il y a cinq ans. On pourrait certes imaginer que cette position change. Mais pour en comprendre l'enjeu et examiner la question au fond, il convient de rappeler ce point d'histoire.

À lire sur www.ferdi.fr

Guillaumont P. (2023) « Pourquoi il n'est pas opportun de créer une catégorie générale de pays vulnérables », Ferdi Note brève B247, avril.

Financement des populations vulnérables dans les pays d'Afrique sub-Saharienne : le double déficit de l'agriculture



Alain de Janvry & Elisabeth Sadoulet

Note brève, 3 février 2023

RÉSUMÉ

L'agriculture en Afrique subsaharienne (ASS) souffre d'un double déficit. D'une part un déficit de production non- seulement céréalier, mais aussi dans la transformation agricole vers des cultures à haute valeur ajoutée. Ce déficit de production est marqué par un retard croissant de l'ASS par rapport aux autres régions du monde en termes de rendements et d'utilisation d'engrais et d'irrigation. Il contribue à la montée des prix, à l'augmentation de la dépendance sur les importations de céréales, et à l'accroissement de la faim. D'autre part un déficit de construction de chaînes de valeur efficaces qui lient la nouvelle consommation urbaine à la production de la petite agriculture domestique et lui permettent ainsi d'être potentiellement compétitive avec les importations en qualité et en prix.

À lire sur www.ferdi.fr

de Janvry A., Sadoulet E. (2023) « Financement des populations vulnérables dans les pays d'Afrique sub-Saharienne: le double déficit de l'agriculture », Ferdi Note Brève B244, février.

DE MULTIPLES FONDS CLIMAT OU ENVIRONNEMENTAUX : QUEL RÔLE POUR LES BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT ?

17 mars 2023, Paris

Fonds climatiques : l'heure du grand ménage a sonné



Philippe Le Houérou

Document de travail Ferdi, 14 mars 2023

RÉSUMÉ

Au cours des 30 dernières années, pas moins de 94 fonds verts pour le climat ont été lancés afin de financer des projets et des programmes de lutte contre le changement climatique sur les marchés émergents et dans les économies en développement. Chacun de ces fonds peut avoir trouvé une justification au moment de sa création. Toutefois, considérés comme un tout, ils ne s'additionnent pas et leur contribution aux flux totaux de la finance verte reste marginale. Dans cet article, nous avons recensé 81 fonds actifs à fin 2022. Il est en outre difficile, voire impossible, d'évaluer ne serait-ce que les aspects les plus élémentaires de la gestion financière et de l'impact de ces fonds en tant que « système » et canal de financement de la lutte contre le changement climatique. Étant donné le caractère impérieux à renforcer les politiques et projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets sur les marchés émergents et dans les économies en développement, et plutôt que de créer de nouveaux fonds qui viendraient s'ajouter à l'étonnante atomisation actuelle, il est urgent de réduire massivement le nombre considérable de fonds climatiques existants et de réformer les fonds qui subsisteront, de manière à renforcer leur transparence, leur efficacité, leurs effets de synergie et leur impact.

À lire sur www.ferdi.fr

Le Houérou P. (2023) « Fonds climatiques : l'heure du grand ménage a sonné », Ferdi Document de travail P320, mars.

DIVERSIFICATION ET FRAGMENTATION DU FINANCEMENT PUBLIC DU DÉVELOPPEMENT

4 avril 2023, Paris

Diversification et fragmentation du financement public du développement. Rendre moins opaque et rationaliser la structure éclatée des financements du développement



Alain Le Roy & Jean-Michel Severino

Document de travail Ferdi, 3 avril 2023

RÉSUMÉ


La fragmentation des financements publics à destination des pays en développement apparaît comme une caractéristique essentielle de l'architecture financière internationale. Ce document explore les raisons de la prolifération des institutions et fonds divers, ainsi que ses conséquences en termes d'efficacité, qui ne sont pas toutes positives. Après avoir recensé les diverses initiatives destinées à réduire les inconvénients de la fragmentation des financements, consistant à réduire le nombre de fonds, à rechercher une plus grande transparence, à réformer les institutions multilatérales, à coordonner les bailleurs, il propose la création d'un lieu d'analyse, de partage, de construction de pensée commune, alimenté par de l'information « scientifique » et une évaluation comparative en profondeur, qui réunirait contributeurs et receveurs. Les localisations possibles de cette instance sont discutées.

À lire sur www.ferdi.fr

Le Roy A. & Severino J-M (2023) « Diversification et fragmentation du financement public du développement. Rendre moins opaque et rationaliser la structure éclatée des financements du développement », Ferdi Document de travail P321, avril.

La taxation des carburants de l'aviation civile comme source de financement à destination des pays vulnérables

7

 **Alou Adessé Dama, Vianney Dequiedt, Audrey-Anne de Ubeda & Grégoire Rota-Graziosi**
Document de travail Ferdi, 7 mars 2023

RÉSUMÉ

Lever l'exonération fiscale dont bénéficie le kérosène utilisé pour les vols internationaux est une demande récurrente de nombreux acteurs engagés pour le développement durable. Actuellement, cette exonération maintient la tarification carbone du kérosène à un niveau excessivement bas et s'avère incohérente avec les objectifs de décarbonation que se fixe la communauté internationale. Une taxe de 0,33 euro par litre permettrait de récolter 18 milliards d'euros par an, tandis qu'une taxe de 0,1 euro par litre permettrait de récolter 5,8 milliards d'euros par an. Cette taxe reposerait in fine sur un principe pollueur-payeur et la structure concentrée du secteur devrait en faciliter la collecte. Si des négociations internationales sont incontournables pour une adoption au niveau mondial, l'instauration d'une telle taxe, ou du moins la fin de l'exonération fiscale actuelle, ne contredit pas la Convention de Chicago qui pose depuis 1944 les bases de la coopération internationale en matière d'aviation civile. Bien qu'elle ne puisse suffire à elle seule à financer les besoins des pays du Sud en matière d'adaptation au changement climatique, la taxation des carburants de l'aviation civile est une piste intéressante pour abonder à court terme un fonds à destination des pays vulnérables. À plus long terme, une telle taxation accélérerait la transition bas carbone du secteur de l'aviation civile internationale.

À lire sur www.ferdi.fr

Dama A-A., Dequiedt V., de Ubeda A-A. & Rota-Graziosi G. (2023) « La taxation des carburants de l'aviation civile comme source de financement à destination des pays vulnérables », Ferdi Document de travail P318, mars.

ÉVITER UNE NOUVELLE CRISE DE LA DETTE : INGÉNIERIE FINANCIÈRE OU DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ?

7 avril 2023, Paris

Soutenabilité de la dette et changement climatique

 **Bruno Cabrillac, Camille Fabre & Luc Jacolin**

Note brève Ferdi, 17 mai 2023

RÉSUMÉ

Le changement climatique a des conséquences à la fois immédiates et de long terme sur les trajectoires d'endettement des pays en développement. Leur forte vulnérabilité physique au réchauffement climatique et à la multiplication des désastres naturels, combinée à une plus faible résilience socio-économique (insécurité alimentaire et agricole, forte croissance démographique, absence de filets de sécurité sociale, instabilité politique), pèsent sur les finances publiques, alors que les marges de manœuvre budgétaires dont ils disposent sont déjà faibles.

À lire sur www.ferdi.fr

Cabrillac B., Fabre C., Jacolin L. (2023) « Soutenabilité de la dette et changement climatique » Ferdi Note brève B249, mai.

COMMENT MOBILISER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS INTERNES ET INTERNATIONAUX AU SERVICE D'UNE CROISSANCE DURABLE DES PAYS PAUVRES ET VULNÉRABLES

22 mai 2023, Paris

3 pistes essentielles pour l'agenda du développement des 30 prochaines années

 **Jean-Michel Severino**

Article de blog, 30 mai 2023

RÉSUMÉ

Le 22 mai 2023, une journée passionnante de débat a été organisée par la Chaire architecture du financement international du développement et la chaire impact de la Ferdi. Elle a rassemblé une vingtaine de chercheurs, d'investisseurs, d'entrepreneurs et de dirigeants d'institutions de développement, africains et internationaux. Que retenir de ces travaux ? L'actualité du débat sur l'architecture des financements internationaux remet sur le devant de la scène la question de la contribution au développement du secteur privé et des financements privés. Quelle que soit la manière dont on prend le problème, pour parvenir à répondre aux défis des décennies à venir,

il faut que le taux d'investissement augmente. C'est tout particulièrement le cas dans les pays pauvres et fragiles, qui sont l'attention prioritaire de tous. La raison en est double : leur croissance démographique d'une part, avec ses implications liées à l'éducation, la santé, l'équipement des territoires, la mobilité, la réponse aux défis sociaux ; le changement climatique d'autre part, avec notamment le défi de l'adaptation. Evidemment, les investissements publics seront indispensables. L'aide publique au développement aussi. Mais il faut aussi que les investissements privés croissent, et que les financements privés en fassent autant.

À lire sur <https://www.entreprenanteafrique.com>

Aperçu statistique et littérature empirique sur les investissements directs à l'étranger dans les pays en développement

 **Édouard Mien**

Document de travail Ferdi, 17 mai 2023

RÉSUMÉ

Cette note a pour objectif de fournir un aperçu des connaissances sur la question des Investissements Directs Étrangers (IDE) vers les pays en développement. Pour cela, elle présente dans un premier temps les tendances récentes de flux d'IDE dans le monde, en identifiant les principales régions d'accueil des IDE ainsi que les facteurs favorisant l'attraction des IDE. Ensuite, elle propose un bref résumé de la littérature empirique sur l'impact économique des flux d'IDE pour les pays récipiendaires. Enfin, elle présente les évolutions récentes de politiques économiques mises en place dans les pays en développement visant à attirer les IDE.

À lire sur www.ferdi.fr

Mien É. (2023) « Aperçu statistique et littérature empirique sur les investissements directs à l'étranger dans les pays en développement », Ferdi Document de travail P326, mai.

Des millions pour des milliards : accélérer l'émergence entrepreneuriale africaine pour une croissance accélérée, durable et riche en emplois

 **Jean-Michel Severino**

Document de travail Ferdi, 16 mai 2023

RÉSUMÉ

L'article plaide pour la nécessité d'accélérer fortement l'implication publique en faveur de l'émergence entrepreneuriale dans les pays pauvres et fragiles. Après avoir évoqué l'enjeu économique et d'emploi, il explique comment cette priorité a longtemps disparu de l'agenda international comme des politiques publiques intérieures, notamment en Afrique. Les efforts de promotion du secteur privé se sont en pratique concentrés sur les investissements directs étrangers et les plus grandes

entreprises. Les pays à revenu intermédiaire et émergents, comme un nombre limité de secteurs et d'instruments financiers, dont la dette, ont été valorisés. L'article évoque le changement progressif de perception sur ce sujet à partir du début du siècle et l'émergence de nouveaux acteurs dits d'impact focalisés particulièrement sur les PME des pays pauvres, accompagnés par quelques institutions publiques de financement du secteur privé (DFIs), agences de développement ou fondations. Ces institutions et ces acteurs de l'impact ont identifié le sevrage financier, et la difficulté d'accès aux compétences, dont est victime la dynamique entrepreneuriale des pays pauvres et vulnérables, ainsi que les obstacles majeurs auxquels ils peuvent apporter des réponses par des produits spécifiques. L'article montre à travers une démarche microéconomique que, dans ces pays, même des entreprises très performantes sur le plan financier ne peuvent pas répondre aux objectifs de rendement des investisseurs internationaux. Dans cette situation, des apports publics limités auraient une rentabilité sociétale et fiscale très élevée. L'article démontre le faible coût qu'aurait un programme de soutien à l'entreprenariat par un investissement public susceptible d'accroître d'un point le PIB africain. Il propose aussi des mesures qui pourraient être prises par les acteurs de l'aide internationale comme par les gouvernements africains et les DFIs pour y parvenir. Enfin, il met l'accent sur la forte contribution à la durabilité de la croissance africaine que pourrait avoir une telle action. Il conclut par des réflexions sur le positionnement des DFIs relativement à ce sujet.

À lire sur www.ferdi.fr

Severino, J-M. (2023) « Des millions pour des milliards : accélérer l'émergence entrepreneuriale africaine pour une croissance accélérée, durable et riche en emplois » Ferdi Document de travail P325, mai.

Sept propositions pour soutenir et financer le secteur agricole en Afrique subsaharienne dans le contexte du changement climatique



Alain de Janvry & Élisabeth Sadoulet

Document de travail Ferdi, 16 mai 2023


RÉSUMÉ

Les ménages ruraux pauvres dans les pays vulnérables de l'Afrique au sud du Sahara (SSA) ont souffert - et souffriront de façon croissante - des pertes et dommages dus au changement climatique. Ces pertes et dommages mettent à risque le compromis international de remplir les Objectifs de Développement Durable. La communauté internationale discute en ce moment la possibilité d'un accroissement substantiel des ressources disponibles pour le financement de l'aide au développement pour faire face à ce défi. Cette note avance un ensemble de propositions pour guider l'aide internationale vers la réduction des pertes et dommages dus au changement climatique. Le principe de base est que plutôt que de se servir de transferts ciblés pour compenser pour pertes et dommages - qui ne feront qu'augmenter dans le temps et devenir inabornables -, la communauté internationale et les gouvernements des pays de l'Afrique au Sud du Sahara devraient créer des opportunités de revenu pour les ménages à risque en renforçant le rôle de l'agriculture pour le développement, où le sous-investissement par rapport au potentiel reste massif.

À lire sur www.ferdi.fr

de Janvry A., Sadoulet É. (2023) « Sept propositions pour soutenir et financer le secteur agricole en Afrique subsaharienne dans le contexte du changement climatique », Ferdi Document de travail P324, mai.

Mobiliser le secteur privé en faveur du développement et du climat dans l'hémisphère sud. Un projet réaliste ?

 **Philippe Le Houérou & Hans Peter Lankes**
Document de travail Ferdi, 7 mai 2023

RÉSUMÉ

L'initiative « From Billions to Trillions » (en français, Des milliards aux milliers de milliards), lancée en 2015 à Addis-Abeba, appelait à intensifier les flux financiers et les investissements du secteur privé dans les pays en développement. Mais au lieu de se combler, le fossé chiffré en « milliers de milliards » de dollars qui sépare les besoins du développement et de la lutte contre le changement climatique, et les flux financiers réels continue de se creuser. Était-ce un conte de fées ? Une chose est sûre : le modèle de fonctionnement actuel des agences de coopération et des institutions de financement du développement ne permet pas de drainer les flux privés à l'échelle requise.

À lire sur www.ferdi.fr

Le Houérou P., Lankes H.P. (2023) « Mobiliser le secteur privé en faveur du développement et du climat dans les pays en développement. Un projet réaliste ? Enseignements et recommandations tirés d'une expérimentation en cours au sein du Groupe de la Banque mondiale », Ferdi Document de travail P323, 7 mai.

À LA BASE D'UN « PACTE FINANCIER ». RÉFORMER LA CONDITIONNALITÉ ET LES PROCÉDURES, ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS ?

26 mai 2023, Clermont-Ferrand

L'efficacité du financement du développement. Le point de vue du praticien...

 **Olivier Lafourcade**
Note brève Ferdi, 16 mai 2023

RÉSUMÉ

Rappel. L'objectif de la Chaire architecture internationale du financement du développement (AIFD), est de « réfléchir de façon indépendante à ce que devrait devenir le système mondial de financement du développement compte tenu de la situation internationale actuelle et des leçons tirées de l'expérience des 60 dernières années ». À ce titre, l'AIFD a initié une série de travaux sur certains des thèmes importants concernant les perspectives d'ajustement de l'organisation et du fonctionnement de l'appareil institutionnel international. Dans le cadre de la préparation du Sommet du mois de juin sur le thème du financement des pays vulnérables, la Chaire AIFD a été conduite à adapter, accélérer et amplifier son programme de façon à apporter des contributions sur plusieurs thèmes cruciaux pour l'orientation du Sommet. D'ores et déjà, plusieurs événements ont eu lieu,

portant sur des aspects semblant nécessiter des clarifications et interprétations, dans le but d'éclairer les discussions et décisions éventuelles attendues de ce Sommet. Ces événements ont été conduits sur la base de documents préparés par l'équipe de la Chaire AIFD, avec le concours d'expertises extérieures à la Ferdi. Ceux-ci ont fait l'objet de discussions et de recommandations qui seront communiquées aux équipes chargées de la préparation du Sommet.

À lire sur www.ferdi.fr

Lafourcade O. (2023) « L'efficacité du financement du développement. Le point de vue du praticien... », Ferdi Note brève B248, mai.

À PARAÎTRE :

Chauvet L., Ferry M. (2023) « L'efficacité de l'aide : quelles évolutions de la littérature depuis deux décennies ? », Ferdi Document de travail.

Boussichas M., Guillaumont P. (2023) « Que faire de la conditionnalité ? », Ferdi Note brève.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.

Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 43 97 64 60

